

**Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Grenoble Saint Ismier**  
1 Chemin de Charvinière - 38332 Saint-Ismier Cedex - Tél. 04 76 52 03 63 - ci.legta.grenoble@educagri.fr

## FICHE CONTACT Seconde Générale et Technologique

Professeur responsable des stages : .....

**ATTENTION** La fiche contact n'a pas de valeur contractuelle. Elle est uniquement destinée à préparer la convention de stage.

### L'ENTREPRISE, L'ORGANISME, OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE D'ACCUEIL

Nom, raison sociale et adresse du siège social : .....

SIRET : .....  
Représenté par : ..... en qualité de : .....  
Tel : ..... @ : .....

#### ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME D'ACCUEIL

Maître de stage : .....  
Fonction : .....  
Tel : ..... @ .....

#### SERVICE ET LIEU DU STAGE (ADRESSE) SI DIFFERENT DU SIEGE SOCIAL

**REFERENCE DE L'ASSURANCE** COUVRANT LA RESPONSABILITE CIVILE DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME D'ACCUEIL EN CAS DE DOMMAGES CAUSES PAR L'ENTREPRISE OU PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL AU STAGIAIRE DURANT LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL :

Nom de la compagnie : ..... N° de contrat : .....

#### L'ELEVE

|                                 |                                                                                                                   |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom et prénom                   |                                                                                                                   |
| Sexe                            | <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin                                                |
| Date de naissance               | ____ / ____ / 20____<br><b>Majeur au début du stage</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Tél portable et mail de l'élève |  : .....<br>@ : .....          |

#### LE RESPONSABLE LEGAL

|                                                       |                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom et prénom du/des responsables légaux du stagiaire |                                                                                                            |
| Tél portable et mail du responsable légal             |  : .....<br>@ : ..... |

**DATES DU STAGE** **14 juin 2027 au 26 juin 2027**

La durée de présence hebdomadaire du stagiaire dans l'organisme d'accueil sera de : ..... heures

## **Stages individuels pour les élèves de Seconde Générale et Technologique** **périodes de formation en milieu professionnel**

Deux semaines de stage individuel sont réalisées en entreprise ou en organisme professionnel.

Cette séquence d'observation a pour objectif :

- De sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique, professionnel et social en liaison avec les objectifs de formation.
- Le stagiaire sera associé aux activités de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil sans que cela porte préjudice à la situation de l'emploi dans l'entreprise.

Cette séquence de stage sera suivie par l'établissement d'enseignement et encadrée et surveillée par le maître de stage désigné par le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil.

Le stagiaire sera tenu à un devoir de discrétion professionnelle.

Les obligations du chef d'entreprise, ou du responsable de l'organisme d'accueil ou de son représentant sont notamment de :

- Présenter au stagiaire l'évaluation des risques propres à son entreprise et commenter de manière pédagogique avec lui les risques auxquels il est susceptible d'être exposé et les mesures prises pour y remédier;
- Diriger et contrôler le stagiaire par la désignation d'un maître de stage ou tuteur chargé d'assurer ce suivi;
- Permettre au stagiaire de préparer son rapport, en lui accordant le temps nécessaire.

Les lieux de stage devront être validés par l'enseignant responsable du stage et/ou le professeur principal de la classe.

### **DATE ET SIGNATURE** (accord pour le stage)

|                                                                   |                                                |                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Stagiaire et son responsable légal<br><br><i>Fait le .....</i> | Le Maître de stage<br><br><i>Fait le .....</i> | L'Enseignant responsable pédagogique des stages ou le professeur principal<br><br><i>Fait le .....</i> |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|